

LES JOP À LA DEVE : IMPASSES ET PARADOXES



À la veille des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Ville de Paris joue le contre la montre.

À la DEVE, le ton est donné : **la vitrine parisienne passe par les espaces verts**. Les attentes sont énormes et les contraintes ne font que s'ajouter.

Des surfaces végétales sont nouvellement créées dans toute la ville et de nombreux chantiers de « rénovation » sont en cours depuis au moins janvier 2024, en plus du travail d'entretien habituel. Alors que le recrutement est à la traîne, faute d'attractivité, et que les effectifs budgétaires peinent à être comblés, la question de l'entretien de ces espaces n'est pas encore réglée.

Le Dahlia'Parc Floral', rebaptisé 'Olympique' pour l'occasion, est l'emblème voulu par la Ville de Paris pour les JOP.

C'est bien le « capital savoir faire » des agents et agentes de la DEVE qui sera mis en lumière.

Les incohérences ne manquent pas. Bien que les objectifs impliquent clairement une connaissance et une implication des agents en matière de biodiversité et de gestion des espaces, les bonnes pratiques sont rapidement balayées d'un revers de main (distance de plantation, intégration de la flore locale, prise en comptes des milieux existants et du vivant...).

C'est la logique de « décoration » qui prime.

De nombreux collègues se voient attribuer des nouvelles surfaces sans qu'ils aient été partie prenante de ces projets, les renvoyant au rang de simples exécutants.

Conditions de travail dégradées, intensification des cadences et de la charge de travail ;

Construisons la lutte ensemble et augmentons le rapport de force !

Les conséquences sont sans appel : qualité de service dégradée, défiances vis à vis de la politique en matière d'espaces verts et une notion du sens au travail en déclin.

En guise de remerciement, les agent.e.s se voient agiter des **promesses floues de prime** « au mérite » selon une intensification « moyen, forte ou exceptionnelle » de la charge de travail, évalué par on ne sait par qui, ni comment, et selon le taux de présence pendant les périodes olympiques.

Aux cotés des agent.e.s, la CGT revendique :

- Une prime JOP de 1900 euro pour toutes et tous ;
- une augmentation immédiate des salaires, réduction des écarts de rémunération, augmentation de l'IFSE de 400 euros par mois ;
- la baisse du temps de travail et reconnaissance de la pénibilité, pour tous les métiers, par le niveau de sujétion ;
- un recrutement massif d'agents titulaires reflétant la réalité de la charge de travail ; **STOP à la polyvalence !**
- Une revalorisation du point d'indice à 6 euros

**LA COUPE EST PLEINE !
GRÈVE et MANIFESTATION
Le 4 JUIN 2024**

Assemblée Générale à 9h,
Bourse du travail, salle A. Croizat
3, rue du Château d'eau, Paris 10